Le corrigé :

<u>Composition – Sujet 1</u>

« En vous appuyant sur l'étude de cas traitée dans l'année, présentez la gestion durable d'un milieu : enjeux, acteurs, réalisations, effets ».

Sujet difficile, car il oblige à partir d'un cas concret étudié en classe – ce qui n'est pas le plus simple pour le candidat comme pour le correcteur. L'intitulé du sujet indique la problématisation comme l'organisation du développement.

L'introduction est ici importante. Une problématique autour de la durabilité de la gestion d'un milieu implique qu'au préalable aient été expliqué ce qu'est un milieu, en quelques mots, en partant d'un cas précis dans le territoire français : un massif forestier comme les Landes, un milieu littoral comme le golfe du Morbihan, un milieu insulaire spécifique comme La Réunion, un milieu humide comme l'estuaire de la Loire, un milieu montagnard, un milieu agro-pastoral, etc. (un milieu urbain paraît a priori exclu du sujet). Il faut ensuite expliquer en quelques lignes comment ce milieu est exploité, et pourquoi une gestion durable s'impose.

La problématique s'impose alors autour de la question des potentialités et des contraintes qui imposent une gestion durable du milieu choisi.

Le plan peut varier mais doit reprendre, en les regroupant, les quatre propositions du sujet : les enjeux, les acteurs, les réalisations, les effets. Une première partie regroupant enjeux et acteurs me semble ici pertinente : il ne s'agit pas de dresser la liste des acteurs, mais d'expliquer quel acteur intervient face à quel enjeu. Une deuxième partie sur les réalisations peut mettre en avant les aménagements, la prévention des risques. Une troisième partie peut s'interroger sur les effets en insistant sur les limites éventuelles : attractivité/répulsion, réduction/aggravation des polluants, conservation de la faune et de la flore et/ou multiplication des nuisibles, etc.

Plusieurs notions sont attendues et doivent être expliquées : milieu, aménagement, conflits, prévention, ressources, contraintes, gestion durable.

Un schéma, accompagné de son explication, sera un plus valorisé par le correcteur. On peut soit en proposer un seul en fin de composition, soit réaliser des petits schémas sur un seul thème à chaque fois (le milieu / les aménagements / les contraintes), regroupés en un schéma général en fin de copie.

<u>Composition – sujet 2</u>

« La localisation des activités sur le territoire français et la mondialisation »

Sujet de cours. Il s'agit de montrer quelles logiques président à l'organisation de l'espace des activités économiques, en France, et comment la mondialisation modifie cette organisation de l'espace.

La problématique du sujet découlé du terme essentiel du sujet : le « et » central. Comment la mondialisation modifie-t-elle la localisation des activités sur le territoire français, et comment ces activités s'adaptent-elles, spatialement, à cette influence ?

Plusieurs plans sont possibles.

On pouvait, dans une première partie, montrer l'organisation du territoire français dans son lien à la mondialisation (Paris ville mondiale, centres/périphéries intégrées/périphéries en reconversion), puis dans une deuxième partie montrer les facteurs d'intégration dans l'espace européen et mondial de la France à l'est d'une ligne Le Havre/Marseille en insistant sur le caractère européen des effets

de la mondialisation (métropolisation, axes de circulation à l'échelle européenne), enfin dans une troisième partie préciser les dynamiques nouvelles du territoire (formation, effet-frontière, multiplication des technopôles, origine et départ des IDE, etc.).

On pouvait aussi faire un plan qui présente dans une première partie les facteurs de la localisation des activités (transports, main d'œuvre, métropolisation, etc.), puis dans une deuxième partie les inégalités territoriales (centres/périphéries/espaces répulsifs), et dans une troisième partie une étude de cas étudiée en classe, qui prenne appui sur un schéma qui inscrive cette étude de cas à l'échelle du territoire français.

Plusieurs notions sont attendues : désindustrialisation, innovation, firme multinationale, productivisme, compétitivité, acteurs publics

Un schéma, accompagné de son explication, sera un plus valorisé par le correcteur. On peut soit en proposer un seul en fin de composition, soit réaliser des petits schémas sur un seul thème à chaque fois (organisation du territoire avec centralité parisienne et espaces en reconversion, territoire ouvert sur le monde, avec grands pôles et axes, dynamiques avec effets-frontières et espaces innovants), regroupés en un schéma général en fin de copie.

<u>Analyse d'un document en histoire</u>

« L'économie-monde britannique. Londres en 1860. »

Montrez que ce document témoigne des différentes formes de la domination britannique sur l'économie-monde au milieu du XIXe siècle.

En partant de quelques extraits du document, il s'agit de montrer comment s'exprime, dans le paysage et l'activité de Londres, en 1860, la puissance économique et l'attractivité britannique à l'échelle mondiale. Il ne s'agit pas, dans ce commentaire, de refaire le cours sur l'économie-monde britannique, mais de s'appuyer sur ce qu'indique le document pour expliquer certains aspects de cette économie-monde.

Un fait : Londres est comme « Babylone », une ville faite de « plusieurs villes » dont chacune exprime un aspect de l'économie-monde britannique.

1. Une économie commerciale

D'abord la ville du « grand commerce » : une économie fondée sur la circulation en grande quantité des marchandises à l'échelle mondiale. Londres est une ville-port, principal centre d'arrivée et de départ de marchandises dans l'Europe du XIXe siècle. Ce grand commerce s'appuie sur « le quartier de la Cité » : une forte concentration de banques, la présence de la première bourse mondiale au XIXe siècle, et les sièges d'entreprises dont l'horizon s'étend sur tout l'Empire britannique, dont il faut ici dire jusqu'où il s'étend (la reine Victoria est impératrice des Indes au milieu du XIXe siècle).

2. Une économie industrielle

Ensuite une ville de « quartiers industriels ». Un paysage de « houille », de « brouillard de charbon » qui montre une ville noire, comme le sont les villes industrielles européennes. Il s'agit ici d'expliquer les fondements de la 1ère révolution industrielle finissante et de la 2e commençante, en insistant sur l'industrie charbonnière, le fer, les chemins de fer, les machines à vapeur qui emmènent les marchandises. Le vocabulaire du géographie Élisée Reclus utilise des expressions communes aux discours socialistes de l'époque (« population hâve et déguenillée ») – il est anarchiste ; la dernière phrase du chapitre, accusatoire, s'en ressent.

Ce document montre que le travail de l'industrie britannique et le fonctionnement du commerce londonien sont au cœur de l'économie-monde britannique.

<u>Analyse de deux document en géographie</u>

« L'Union européenne dans la mondialisation. »

Doc.1 *: L'Union européenne dans le commerce mondial, les échanges de marchandises en 2011.*
Doc.2 *: La recherche et l'innovation en Europe.*

À partir des documents, vous montrerez la place de l'Union européenne dans la mondialisation.

Les deux documents amènent à organiser un plan qui concentre une première partie sur une présentation de la puissance commerciale européenne à l'échelle mondiale (doc.1) et une seconde partie sur les fragilités de cette puissance (doc.1 et doc.2). Il ne s'agit pas de reprendre le cours sur l'Union européenne dans la mondialisation, mais de s'appuyer sur les documents pour répondre clairement à la consigne indiquée.

1. Un des pôles majeurs du commerce mondial

Plus grand pôle commercial mondial, mais d'abord parce que l'UE achète et vend près des deux/tiers de sa production à l'intérieur de ses 27 États membres. Cette situation la rend moins immédiatement sensible aux crises économiques mondiales, mais plus durablement.

Les relations commerciales sont inégales avec le reste du monde : équilibrées avec l'Amérique du Nord, faibles face à une Asie-Pacifique (Chine pour l'essentiel) qui est son principal fournisseur de marchandises à faible ou moyenne valeur ajoutée, ou face à la CEI (la Russie pour l'essentiel) qui est un de ses grands fournisseurs de gaz. Faiblesse proportionnelle des relations avec l'Amérique du Sud et l'Afrique, essentiellement parce que ces espaces sont peu exportateurs (Afrique) ou inégalement (Amérique du Sud) producteurs de marchandises destinées à l'UE.

2. Un pôle fragile malgré la force de certains États

La fragilité de la place de l'UE dans l'espace mondial ne tient pas à sa capacité de production ou à son attractivité, mais à sa difficulté à préparer son économie aux enjeux de long terme. LA recherche et l'innovation sont au cœur de ces besoins. Si certains États, comme la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, ont une recherche publique (universités) et privée (laboratoires de recherche) qui les place dans les 20 premières puissances mondiales, cette situation ne se constate pas à l'échelle de l'UE à 27 États, qui dépense 1.8% de son PIB dans la recherche, qui sont 66% de ce que dépensent les États-Unis, et juste la moitié de ce que dépense le Japon, dont le modèle industriel est presque entièrement tourné vers l'innovation.

L'Union européenne est donc une grande puissance commerciale, mais qui repose pour l'essentiel sur quelques-uns de ces États-membres pour maintenir cette puissance.